



CENTRE
HOSPITALIER
de la Région d'Annecy

L'infectiologie et ses missions transversales dans la nouvelle gouvernance ou comment être reconnu pour être financé?

J Gaillat

**RESEAUX
SOINS
PREHOSPITALIERS** POLE SANTE PUBLIQUE
**SAMU/SMUR
RENAU**

INFECTIOLOGIE

**DECHOCAGE
REANIMATION**

**POST
URGENCES**

ACCUEIL

POLE MEDICO-TECHNIQUE

POLE MEDICO-CHIRURGICAL

POLE MEDECINE INTERNE

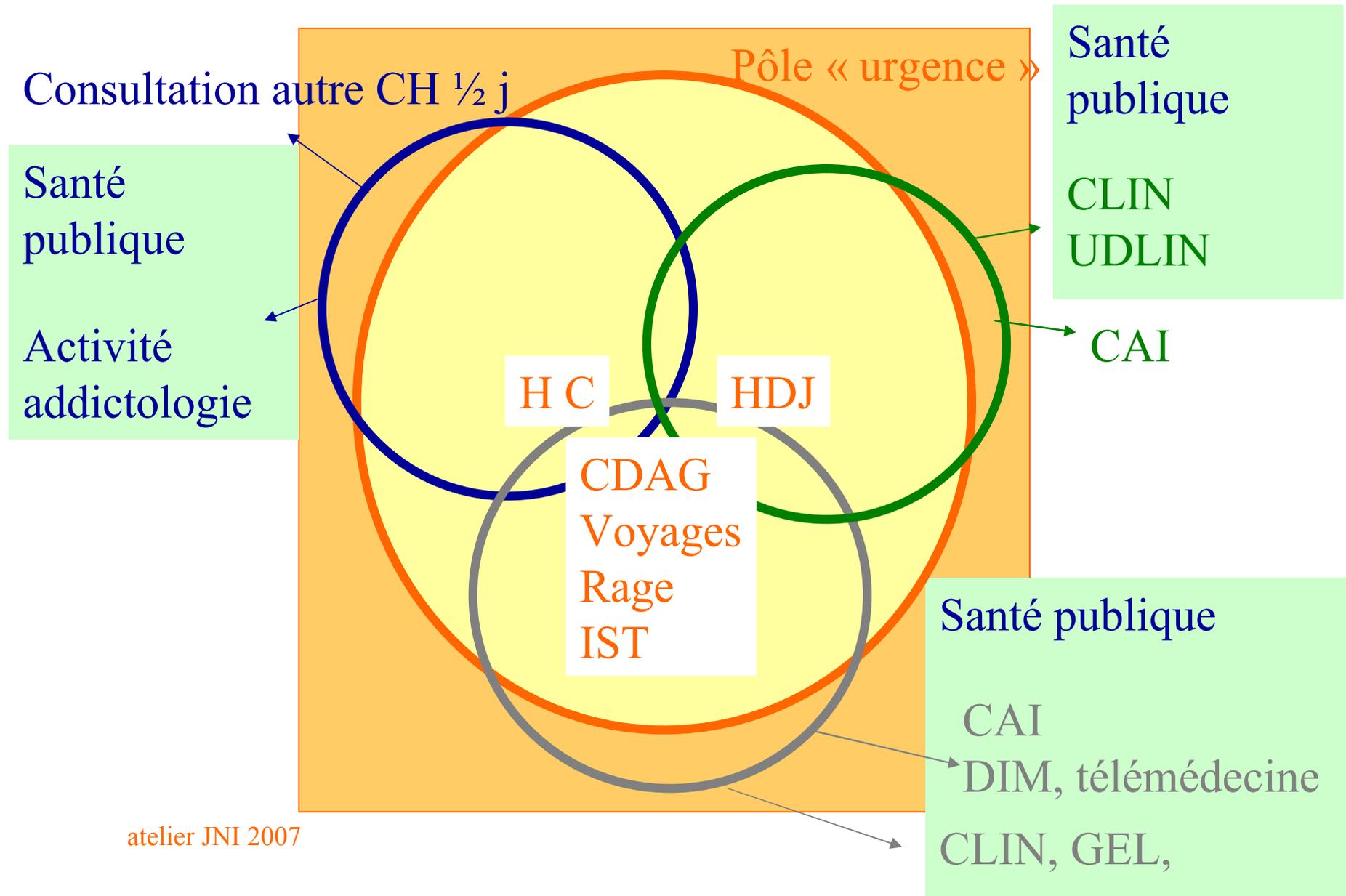
POLE FEMME MERE ENFANT

POLE PSYCHIATRIE

POLE GERIATRIE

atelier

Un organigramme rapidement complexe



Principes du financement

- **Activité** : diagnostic, traitement et soins avec tarifs et des forfaits nationaux.
- **Compensation de charges** liées à l'accomplissement de missions d'intérêt général avec la dotation ad hoc
- **Objectifs** : améliorer la productivité en réduisant les coûts et définir une stratégie d'optimisation des dépenses des acteurs de santé en se basant sur le niveau des recettes prévisionnelles

Financement activité transversale en infectiologie

- Intra hospitalière :
 - Consultations
 - Intrapôles
 - Interpôles : rôle des référents en antibiothérapie et en infectiologie : **reconnaissance officielle** dans le cadre de la commissions des anti-infectieux
 - Pas de valorisation actuelle ni de comptabilisation
 - Possibilité de déclarer les CS sur logiciel médical commun pas encore passée dans les faits
 - Devenir : financement à l'acte ou assiette générale des activité de consultations inter-services

Financement activité transversale en infectiologie

- Extra-hospitalière
 - Consultations avancées VHC et infectiologie
CH St Julien en Genevoix:
 - Historiquement vacations pour compléter un poste PH
 - Pas remise en cause actuellement mais discussion sur une convention (acceptation CH St Julien?, package avec autres partages activités : SAU, SMUR etc.)

Financement activité transversale en infectiologie

- Ch Rumilly : demande d'une aide à la commission des anti-infectieux. Quelles modalités? le temps doit il être compensé par la rémunération, qui en bénéficie ou par une aide sur place: un temps infectiologue partiellement référent au niveau du département

Financement activité transversale en infectiologie

- Cliniques et autres structures de soins
 - Mise à disposition temps AES
 - Commission des infections osseuses (tps de secrétariat, tps médical etc)

Financement activité transversale en infectiologie pistes d'évolution

- Intra-hospitalier
 - Objectif de mise à disposition de la structure d'HdJ (perte activité liée à la circulaire frontière):
 - VHC avec gastro-entérologie : forfait fibroscan, fibrotest, écho hépatique morphologique, CS multidisciplinaires
 - Relais d'hospitalisation pour post-urgence, autres services sans structure ad hoc
 - Nécessité d'une contractualisation

Financement en dehors des GHS

- MIG : missions intérêt général
- AC aide à la contractualisation

MIGAC cadre juridique

- Texte fondateur : loi de financement de la SS 2004 (art.L162-22-13 du code SS) qui définit la nature des activités relevant du MIGAC:
 - Enseignement, recherche, médecine préventive, éducation à la santé, lutte exclusions sociales
 - Mise en oeuvre orientations du SROS
 - Engagement à améliorer la Q des Soins et à répondre aux priorités nationales ou locales/politique sanitaire
 - Engagement mise en œuvre politique nationale/innovation, recours dévolu à certains établissements
 - Activité de soins à des populations spécifiques

MIGAC un périmètre délimité non figé

- MERRI (art D 162-6 code SS) ; enseignement, recherche innovation: universités
- MIG : art D162-6 et –7 sur liste 2005-6:
 - Mission de veille et vigilance
 - Prise en charge par équipes pluridisciplinaires
 - Prises en charge spécifiques (per accès soins, prévention éducatif santé)
 - AMU, soins aux détenus
 - Définition et mise en oeuvre des politiques publiques en secteur hospitalier
 - Liste publiée sur art D 162-8 de 2005

MIGAC un périmètre délimité non figé

- AC : aide à la contractualisation: enveloppe à la disposition des ARH pour faciliter la pérennité des actions
 - accompagner les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour adaptation aux réformes et retour à l'équilibre
 - financements d'investissements dans le cadre du plan hôpital 2007

MIGAC : financement

- 2005 : valorisation sur une base déclarative à partir du compte administratif retraité de 2003.
 - MERRI : un % du budget MCO reconductible à partir des déclarations de charges pour innovation, missions de référence et de recours. Part non reconductible sur appels d'offres (PHRC, STIC)
 - MIG base retraitée des charges 2003
 - AC à partir enquêtes complémentaires DHOS
- 2006
 - Baisse des enveloppes au titre des économies pour retour à l'équilibre
 - Contractualisation, le déclaratif ne suffit plus. Contrat POM avec ARH qui définit et paie

MIGAC : évolution des financements: on reste dans une enveloppe globale!

- Vases communicants : augmentation des MIGAC = baisse corollaire des tarifs des GHS
- Le ministère estime nécessaire de maîtriser les évolutions pour éviter la pénalisation des activités fondées sur des tarifs
- Nécessité d'ajustement par remise à plat des activités :
 - Redéfinir le périmètre des 80 missions
 - Faire des référentiels de valorisation
 - Contractualisation ARH/établissements

Place de l'infectiologie à Annecy

- Formation au soutien coordination, évaluation des besoins des patients
 - Équipe liaison addictologie
- Prises en charge spécifique
 - CDAG
- Vigilance, veille épidémiologique, EPP, expertise:
 - Pas de financement de l'UDLIN (caractère régional nécessaire)

MIGAC en 11 points

- 1) Recherche médicale et innovation :
épidémiologie clinique, INSERM
- 2) enseignement et formation : téléenseignement et
téléformation
- 3) recherche, enseignement, formation, expertise,
coordination et évaluation : centre information et
de soins immunodéficience humaine
- 4) activité de soins à des fins d'expérimentation : ?
- 5) vigilances: analyse pratique prescription
régionales, comité régional de lutte contre les Inf
noso, registre à caractère épidémiologique
- 6) Formation, soutien, coordination, évaluation :
équipe hospitalière gestion addictologie

MIGAC en 11 points

- 7) assistance aux patients pour l'accès aux droits sociaux : PASS
- 8) prises en charge spécifiques : CDAG
- 9) intervention des équipes pluridisciplinaires : ?
- 10) Aide médicale d'urgence : SAMU, SMUR, CCMM
- 11) divers : différentes organisations nationales

Activités financées

Soins du service

HdJ et son évolution

MIGAC :

CDAG

Addictologie

Vaccinations internationales
(autofinancement)

Activités non financées

Conseils thérapeutiques:
référents

Participation structures

Santé publique

Commissions diverses :

CAI, CIO, EPP,

Unités de concertation

VIH, VHC

Réseau VIH, hépatite

Risques biologiques

Contrats de pôle activité
ARH et COM

atelier JNI 2007

Nécessité de les faire **reconnaître**:
Localement : individu dépendant
Nationalement : syndicat? SPILF?